



Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 18

Affiché le :

**CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL DU S.A.G.E. DE LA NONETTE
DU 20 NOVEMBRE 2023**

COMPTE-RENDU

À la suite de la convocation adressée à ses membres le 23 octobre 2023, le Conseil Syndical du Syndicat Interdépartemental du S.A.G.E. de la Nonette s'est réuni le 20 novembre 2023 à 18 heures dans la salle Jean Ruby de la commune de Mont-L'Évêque, sous la présidence de M. SELLIER, présidente du S.I.S.N.

Présents :

M. PILAT (ARC), M. CAPPE DE BAILLON (CCAC), M. VINCENTI (CCAC), M. AUBRY (CCPMF), Mme EGO (CCPOH), Mme SICARD (CCPV), M. CHÉRON (CCPV), M. TESSON (CCSSO), Mme DEZARD (CCSSO), M. DE LA BÉDOYÈRE (BARON), M. RYCHTARIK (CHÉVREVILLE), Mme LE MIGNOT (ERMENONVILLE), M. PÉTILLON (ÈVE), M. DOUET (MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ), Mme GAZENGEL (PÉROY-LÈS-GOMBRIES), M. GABES (TRUMILLY), M. BOURRUT-LACOUTURE (VILLERS-SAINT-GENEST).

Assistait également :

Mme CHAMPAULT (ÈVE).

Excusés :

M. OUBLIÉ (CARPF), M. POLI (CARPF), Mme DUBREUCQ (CCAC), M. DESABRE (CCAC), Mme COCHINARD (CCAC), M. LAFFITTE (CCAC), M. PROFFIT (CCPV), Mme LOZANO (CCSSO), M. ACCIAI (CCSSO), Mme PRUVOST-BITAR (CCSSO), Mme LOBIN (TRUMILLY), M. DELORME (VERSIGNY), M. DOSIMONT (TRÉSORIER DE SENLIS).

.../...

Le quorum fixé à 25 membres n'étant pas atteint, il est décidé de procéder à la convocation d'un nouveau conseil syndical le mardi 28 novembre 2023 à 17 heures dans la salle Jean Ruby de la commune de Mont-L'Évêque.

Il est cependant procédé à la diffusion du film des travaux de restauration de la Nonette et de la zone humide à Nanteuil-le-Haudouin et de la présentation audiovisuelle des projets envisagés sur 2024, ces derniers devant être présentés dans le cadre des délibérations qui seront soumises au vote lors du conseil syndical du 28 novembre 2023.

D'autre part, il est évoqué la suppression des mesures de restriction de l'utilisation de l'eau sur le département par la préfecture de l'Oise, en contradiction avec les préconisations des syndicats et des SAGE de la région.

Enfin, il est également fait mention de la question des conditions d'attribution des subventions par la direction des vallées d'Oise de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ; un projet de courrier, que le SISN envisage d'adresser à Monsieur le Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, a été présenté aux délégués et devrait obtenir le soutien des partenaires du SISN qui sont également affectés par cette situation ; ce courrier sera aussi adressé au Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et aux préfectures concernées.

Le Président



Gilles SELLIER

Maire de Nanteuil-le-Haudouin

Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise

